

GESTIONNAIRE ACTIVEMENT RESPONSABLE



Rapport Annuel 2011

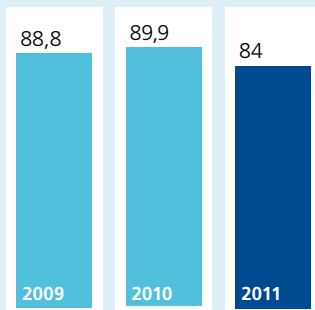
CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

SOMMAIRE

- 01 Profil
- 02 Message du Président du conseil d'administration
- 03 Message du Directeur général
- 04 Des solutions globales d'investissement
- 08 La force d'une recherche interne
- 12 Une conviction : l'investissement responsable
- 16 Des expertises ciblées
- 20 Responsabilité : une culture d'entreprise
- 24 Rapport financier 2011

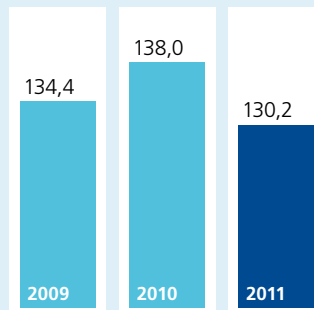
84 Md€

ENCOURS



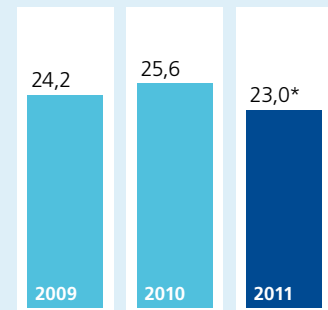
130,2 M€

CHIFFRE D'AFFAIRES NET



23 M€

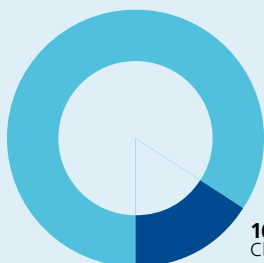
RÉSULTAT NET



*dont 3,5 M€ de boni de fusion

RÉPARTITION DES ENCOURS GÉRÉS PAR TYPE DE CLIENTÈLE

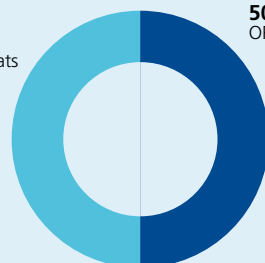
84%
Clients du Groupe



16%
Clients externes

RÉPARTITION DES ENCOURS GÉRÉS PAR STRUCTURE JURIDIQUE

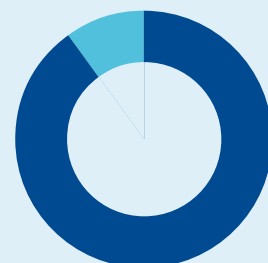
50%
Mandats



50%
OPCVM

RÉPARTITION DES ENCOURS GÉRÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

10%
International



90%
France

PROFIL

■ GESTIONNAIRE ACTIVEMENT RESPONSABLE

Groupama Asset Management, filiale de Groupama, a pour cœur de métier la gestion active de capitaux pour le compte d'une clientèle professionnelle à laquelle ses spécialistes proposent des solutions globales d'investissement couvrant les principales classes d'actifs. Pour construire une performance dans une vision à long terme, les équipes de gestion s'appuient sur des ressources de recherche interne particulièrement étoffées.

Depuis 2001, Groupama AM est stratégiquement engagée dans la promotion de l'investissement responsable (IR) qu'elle développe au cœur de sa gestion d'actifs : cet engagement se traduit notamment par l'intégration des critères ESG (environnement, social, gouvernance) dans les processus d'investissement.

Proche de ses clients – nombreuses entités de Groupama, investisseurs institutionnels, entreprises et distributeurs, tant en France qu'en Europe – Groupama AM adapte son offre de gestion pour saisir les opportunités d'un monde qui change. Avec une culture des risques partagée par tous les collaborateurs, la politique d'investissement de Groupama AM répond à des règles prudentielles strictes, qui respectent les cadres de gestion fixés par ses clients.

GROUPAMA

(données combinées
au 31 décembre 2011)

- > 1^{re} mutuelle d'assurance en France
- > 16 millions de sociétaires et clients
- > 38 500 collaborateurs
- > 17,2 Md€ de chiffre d'affaires

7^e

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE GESTION
(classement AFG
au 31 décembre 2010)

313

COLLABORATEURS

1^{er}

GESTIONNAIRE
EUROPÉEN
SUR 7 ANS
(catégorie 41 à 70 fonds notés)
PRIX FUNDCLASS 2012



Message du Président du conseil d'administration

En 2011, dans un contexte très difficile – crise de la dette souveraine européenne, renforcement des contraintes réglementaires, défiance des investisseurs pour l'ensemble des classes d'actifs – le marché français de la gestion collective a connu une décollecte record sur les OPCVM.

Les encours gérés par Groupama AM, la société de gestion d'actifs du Groupe, s'élèvent à 84 Md€ au 31 décembre 2011, dont 70,8 Md€ d'encours gérés pour le Groupe, et 13,2 Md€ gérés pour les clients externes. En 2011, Groupama AM a enregistré une décollecte nette de 1,9 Md€ principalement sur le monétaire, en ligne avec la décroissance du marché. Dans ce contexte, Groupama Asset Management a réalisé un chiffre d'affaires de 130,2 M€ et enregistré un résultat net de 23 M€.

Pour mieux répondre aux nouveaux enjeux du marché de la gestion d'actifs, Groupama AM a créé début 2011 un pôle de gestion Sigma par la fusion-absorption de Groupama Fund Pickers, sa filiale de multigestion. Ce nouveau pôle de gestion Sigma regroupe désormais les spécialistes de la gestion absolue, de la multigestion directionnelle et de la multigestion alternative.

L'année 2011 a aussi été marquée par une collecte ISR (investissement socialement responsable) significative de 490 M€, le développement de la collecte en gestion flexible par les réseaux du Groupe et la poursuite du développement de la clientèle externe à l'international. Au cours de l'année 2011, Groupama Asset Management a maintenu à plus de 10 % sa part des encours gérés à l'international.

En 2011, Groupama AM a ainsi contribué de façon positive au résultat opérationnel du Groupe. Au cours de l'année 2012, Groupama AM entend poursuivre, avec le soutien du Groupe, son développement auprès des investisseurs institutionnels, des distributeurs et des entreprises en France et en Europe.



BENOÎT MAES

Conseil d'administration

BENOÎT MAES
Président et Administrateur

ANNIE BOCQUET
Vice-Présidente et Administrateur

GROUPAMA BANQUE
Administrateur
représentée par Bernard Pouy

CCPMA Prévoyance
Administrateur
représentée par François Gin

GROUPAMA SA
Administrateur
représentée par Pierrette Lévêque

GAN PRÉVOYANCE
Administrateur
représentée par Christian Collin

GUY LAVIGNE
Administrateur

GIE REUNICA
Administrateur
représenté par Jean-Louis Coulon



Message du Directeur général

Au cours de l'année 2011, Groupama Asset Management a montré la résilience de son modèle d'affaires tout en poursuivant sa nécessaire adaptation aux évolutions de son marché.

Gestionnaire activement responsable, Groupama Asset Management propose depuis de nombreuses années une gestion active sur le long terme qui s'appuie sur une analyse fondamentale financière et extrafinancière, la maîtrise des engagements et la recherche de performances financières. En mars 2012, notre entreprise a reçu le prix de la meilleure société de gestion européenne sur sept ans dans la catégorie 41 à 70 fonds notés, délivré dans le cadre des Fundclass Awards 2012. Ce prix récompense la qualité de gestion de la gamme de fonds de Groupama Asset Management. Nos résultats confortent également notre position d'acteur majeur de la gestion d'actifs en France.

Dès maintenant, en réponse aux attentes des clients, les équipes de Groupama AM sont mobilisées pour améliorer l'arbitrage rendement-risque lors de la construction des portefeuilles et diversifier les univers et les techniques de gestion par classe d'actifs, prolongeant ainsi le mouvement décidé lors de la création des gestions Sigma début 2011. Ainsi, Groupama Asset Management développe des solutions d'investissement, globales et personnalisées qui assurent une meilleure prise en compte des spécificités de chaque client. La Direction des gestions a adapté, début 2012, son organisation afin d'assurer un déploiement efficace de ce choix de positionnement.

En capitalisant sur ses fondamentaux tout en diversifiant ses savoir-faire, l'ambition de Groupama AM est de devenir un acteur de référence en Europe pour les institutionnels sur des expertises déterminées précisément et connues des clients, de se développer auprès des distributeurs, de se positionner sur l'épargne longue des entreprises en France et de préparer de nouveaux relais de croissance à l'international.

Son offre de gestion adaptée, axée davantage sur la différenciation que sur l'exhaustivité, ses capacités significatives de recherche interne, l'intégration systématique des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) ainsi qu'une organisation à taille humaine sont autant d'atouts pour répondre aux nouveaux enjeux de la gestion d'actifs.

FRANCIS AILHAUD



Comité de direction

FRANCIS AILHAUD
Directeur général

JEAN-MARIE CATALA
Directeur général délégué,
Directeur du développement

ANTOINE de SALINS
Directeur général adjoint,
Directeur des gestions

SERGE MERVAUD
Directeur général adjoint,
Directeur des activités support

Commissaires aux comptes

TITULAIRE
Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit
Marie-Christine Jetil

SUPPLÉANT
Yves Nicolas

1.

DES SOLUTIONS GLOBALES D'INVESTISSEMENT



■ SAISIR LES OPPORTUNITÉS D'UN MONDE QUI CHANGE

Le métier de la gestion d'actifs vit un changement de paradigme macrofinancier profond et durable. Au lendemain de la crise financière de 2008-2009, le secteur de la gestion d'actifs a connu une véritable mutation : évolutions réglementaires, disparition des actifs sans risques, environnement extrêmement volatil et instabilité des marchés. Dans ce contexte, ce que recherchent les clients, c'est avant tout un partenaire proposant des solutions globales d'investissement qui, à partir d'une connaissance fine de leurs contraintes (passif, univers d'investissement) qui leur sont imposées par la réglementation ou dont ils se dotent, optimisent les profils risque/rendement de leurs portefeuilles.

Soucieuse de ne jamais perdre de vue l'intérêt des clients, Groupama Asset Management a créé, début 2012, un pôle Solutions d'investissement. Composé d'ingénieurs financiers, de gérants et de spécialistes en allocation d'actifs, ce pôle regroupe différentes expertises de Groupama AM pour élaborer les solutions les plus pertinentes. Avec un environnement réglementaire et économique en constante évolution, Groupama AM adapte son offre aux attentes de ses clients pour saisir les opportunités d'un monde qui change.

■ GESTION ACTIF/PASSIF : LES ENJEUX DE DEMAIN

Depuis la crise des subprimes de 2007, la maîtrise et la gestion des risques sont revenues au centre des préoccupations des établissements financiers et des régulateurs. La réglementation européenne place le pilotage du risque au cœur de la gouvernance des compagnies d'assurance via, notamment, la directive Solvabilité II. Celle-ci, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014, définit de nouveaux critères d'appréciation des actifs tout en renforçant les exigences en fonds propres. Ces nouvelles règles font naître de nouveaux besoins et de nouvelles stratégies d'investissement de la part des assureurs, contraints de quantifier plus justement et de mieux gérer leurs risques. Afin de résoudre au mieux les nouvelles problématiques d'investissement de ses clients, Groupama AM a choisi de positionner l'ALM* au cœur de ses expertises de gestion.

Avec des experts reconnus et une équipe dédiée, Groupama AM est en mesure de concevoir et d'élaborer des solutions correspondant aux objectifs de gestion actif/passif de ses clients. Constitué d'une dizaine de spécialistes, le pôle Gestion ALM s'attache, entre autres, à modéliser le bilan global d'un assureur, de proposer des solutions *ad hoc* permettant de réduire la volatilité

* La gestion actif/passif est souvent appelée gestion ALM : Asset Liability Management.



10
EXPERTS EN GESTION
ACTIF/PASSIF

48 Md€
D'ENCOURS GÉRÉS
SOUS CONTRAINTE ALM*

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE STRUCTURANT (EXTRAIT)		Thématique	Principaux impacts sur les gestionnaires d'actifs
Investisseurs finaux	Bâle III	- Régulation des banques - Exigence de fonds propres	- Transparisation des actifs - Optimisation de l'allocation d'actifs - Pilotage des ratios réglementaires
	Solvabilité II	- Régulation des assureurs - Exigence de fonds propres	
Sociétés de gestion d'actifs	UCITS 4	- Régulation des OPCVM	- Régulation européenne facilitant l'accès au marché européen - DICI - Rationalisation de la gamme
	UCITS 5	- Régulation des dépositaires	- Des responsabilités précisées
	AIFM	- Régulation des OPC non UCITS	- Régulation européenne - Gestion des risques systémiques
	MIFID	- Régulation de la distribution	- Évolution du modèle de rémunération des distributeurs

UCITS : Undertakings for Collective Investment Schemes in Transferable Securities.

AIFM : Alternative Investment Fund Managers.

MIFID : Markets in Financial Instruments Directive.

DICI : Document d'information clé pour l'investisseur.



des ratios, de répondre aux exigences de reporting détaillé et d'information sur les portefeuilles détenus. Spécialiste des problématiques ALM, Groupama AM démontre ainsi sa capacité à apporter des solutions d'investissement adaptées à la situation bilancielle et à la stratégie de l'ensemble de ses clients.

ingénieurs financiers sur la base d'une méthode adaptée aux besoins et spécificités des différents pôles de gestion. Grâce à leur apport, Groupama AM répond aux besoins de ses clients en construisant des produits sur mesure, tenant compte de leur horizon d'investissement, de leur profil de risque, de leurs objectifs de rentabilité, et ce dans le respect des contraintes réglementaires.

■ INGÉNIERIE FINANCIÈRE : UNE EXPERTISE RECONNUE

Pour développer des produits répondant aux besoins de ses clients et prospects, Groupama AM peut compter sur des ingénieurs spécialistes de la finance quantitative. Chez Groupama AM, l'ingénierie financière couvre une large palette de compétences : analyse quantitative des marchés et des indicateurs, analyse ex ante des risques de portefeuille, construction et optimisation des processus d'investissement et de portefeuilles sous contraintes, etc. L'organisation de Groupama AM offre une structure réactive favorisant les échanges entre les équipes. Ainsi, les portefeuilles modèles sont conçus par les

■ AU SERVICE DES INVESTISSEURS

Pour répondre aux attentes de ses clients, Groupama Asset Management a enrichi son offre en lançant en 2011 une expertise Sigma regroupant les gestions les plus typées de Groupama AM : gestion absolue, gestion High Conviction, multigestion alternative et directionnelle, mandats mixtes/flexibles. À l'international, qui représente 25% des clients hors Groupe, Groupama AM a poursuivi son développement, en dépit d'un environnement économique difficile : collecte positive (+269 M€) et ouverture de nouveaux comptes sur toutes les zones



où Groupama AM est présente.

Au 31 décembre 2011, les encours gérés pour les clients externes (institutions de retraite et de prévoyance, entreprises, compagnies d'assurance, associations...) représentaient 13,2 Md€ dont 13% à l'international.

L'organisation de Groupama AM offre une structure réactive et de proximité au service d'investisseurs professionnels. Chaque client est le centre de toutes les attentions et fait l'objet d'une relation personnalisée avec des équipes commerciales spécialisées par zone géographique et par type de clientèle : les institutionnels, les entreprises et les distributeurs. Cette organisation permet à Groupama AM de comprendre au mieux les besoins de chacun de ses clients et de leur offrir les produits et solutions qui correspondent exactement à leurs problématiques d'investissement. En 2012, Groupama AM continuera de renforcer sa proximité avec ses clients confrontés à de nouveaux défis. En mettant à leur disposition un accompagnement sur mesure et des solutions globales d'investissement, Groupama AM entend

ainsi renforcer un positionnement commercial plus axé sur la différenciation que sur l'exhaustivité de l'offre.

■ L'INTERNATIONAL, UN RELAIS DE CROISSANCE

Groupama AM diffuse également ses savoir-faire en Europe, notamment par l'intermédiaire de sa succursale en Espagne et de sa filiale italienne Groupama AM Sgr. Installée à Rome, cette dernière joue un rôle important dans le développement de l'activité en Europe. Filiale à 100% depuis début 2008, Groupama AM Sgr, dont les encours s'élèvent à 4,6 Md€ à fin 2011, a acquis une position visible sur le marché italien des fonds de pension.

Au-delà de la gestion des actifs des filiales internationales du Groupe, une sélection d'OPCVM de Groupama AM est en outre disponible au sein des contrats d'assurance distribués par les filiales de Groupama. Enfin, Groupama AM a créé G Fund, une sicav de droit luxembourgeois à compartiments qui facilite la commercialisation de ses expertises phares, notamment au travers des distributeurs.



1

FILIALE EN ITALIE

1

SUCCURSALE EN ESPAGNE

DES CLIENTS DANS

12 PAYS

G Fund une vitrine à l'international de nos expertises de gestion

Depuis décembre 2010, Groupama AM accentue son développement à l'international à travers G Fund, sa sicav de droit luxembourgeois. Pour Groupama AM, ce véhicule d'investissement facilite la commercialisation de ses expertises phares. La sicav compte aujourd'hui six compartiments*, chacun correspondant à une stratégie de gestion à forte valeur ajoutée. En 2012, de nouveaux compartiments seront créés afin de proposer aux clients des solutions d'investissement sur mesure, pérennes, et les mieux adaptées à leurs besoins. Disposant de compétences sur toutes les classes d'actifs, Groupama AM est en effet capable d'identifier les meilleures opportunités et d'ajuster en permanence son offre en fonction des évolutions du marché. G Fund complète ainsi l'offre historique et traditionnelle de la gamme française de Groupama AM. Caceis Bank Luxembourg assure les fonctions de banque dépositaire, d'administration centrale et d'agent de transfert. La gestion financière, le contrôle des risques, la mesure de performance et le reporting de la sicav sont assurés par Groupama AM.

* Euro Corporate Bond, Alpha Fixed Income, European Convertible Bond, G Fund European Equity High Dividend, G Fund European Equity High Conviction, G Fund Alpha Equity Market Neutral.

2.

LA FORCE D'UNE RECHERCHE INTERNE



■ PLACER LA RECHERCHE AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Depuis de nombreuses années, Groupama Asset Management confère aux différentes activités de recherche une grande importance dans ses processus de gestion. Pour obtenir des performances régulières, les équipes de Groupama AM mettent en œuvre une gestion responsable intégrant des capacités de recherche reconnues en analyse macroéconomique, financière et extrafinancière. La recherche oriente les choix de gestion de Groupama AM et ceux des gérants. Composée de 25 spécialistes, l'équipe de la recherche développe une activité organiquement séparée de l'activité de gestion au service des processus d'allocation d'actifs et de générations d'alpha.

Groupama AM a choisi ce modèle stratégique car il présente plusieurs avantages. Par le recrutement de spécialistes, il permet d'élever le niveau d'analyse sur des questions clés pour la gestion, notamment au cours des périodes où les risques systémiques deviennent prépondérants. Il est, ensuite, porteur d'économies d'échelle en centralisant les travaux techniques d'analyse sur des questions transversales intéressant la plupart des gérants. C'est, enfin, un élément fort de différenciation, qui découle aussi d'une philosophie d'investissement accordant beaucoup d'importance aux facteurs fondamentaux de long terme et à l'investissement responsable.

■ CAPTER LES SIGNAUX DU CHANGEMENT

Dans un marché hyperconcurrentiel et pour répondre aux nouvelles attentes des clients, la capacité de recherche et d'innovation devient un enjeu crucial. Début 2012, Groupama AM a décidé de faire évoluer ses structures en créant une direction de la recherche afin d'optimiser le double regard macroéconomique et microéconomique dans l'analyse. Cette direction est organisée en trois axes : la macroéconomie, l'analyse financière et corporate et l'analyse extrafinancière. La création d'une direction de la recherche répond ainsi au besoin d'intégrer de manière constante les analyses macroéconomiques et microéconomiques. Elle permet, en outre, de faciliter la coordination des pôles de recherche pour répondre à des thématiques nouvelles et pour favoriser l'analyse sur des thèmes transversaux.

■ COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE POUR ANTICIPER

La compréhension de l'environnement économique et l'analyse de son impact sur les marchés financiers permettent à Groupama AM d'établir pour les grandes économies mondiales (États-Unis, zone euro, Japon, Chine) les scénarios d'évolution mettant en exergue les risques pesant sur l'économie et sur les marchés, pour chacune des zones. Ces projections servent de guide aux allocations tactiques à court terme et stratégiques à moyen terme.



25
EXPERTS DÉDIÉS
À LA RECHERCHE



Sur des problématiques déterminantes dans la compréhension des marchés, l'équipe des études économiques développe également une réflexion fondamentale.

■ PARTAGER DES CONVICTIONS FORTES

Les choix d'investissement de Groupama AM sont clairement argumentés sans crainte de prendre des positions tranchées. Celles-ci résultent de l'approche fondamentale de Groupama AM, de ses techniques et de son savoir-faire dans la sélection des valeurs. Groupama AM réunit au sein de la direction de la recherche, l'analyse financière et extrafinancière. Cette organisation unique permet d'enrichir l'analyse fondamentale grâce au travail réalisé en binôme entre analystes financiers et extrafinanciers. La méthodologie d'analyse financière de Groupama AM est centrée sur l'analyse des fondamentaux et vise à identifier les entreprises pérennes et gagnantes à long terme. Les analystes émettent une recommandation sur les risques intrinsèques des signatures introduites



en portefeuille et évaluent leurs forces et faiblesses dans leur environnement sectoriel. Par ailleurs, ils émettent une recommandation sur chacun des secteurs suivis. L'analyse extrafinancière a progressivement été intégrée à l'analyse fondamentale. Cette approche repose sur une conviction forte selon laquelle les analyses financière et extrafinancière se complètent mutuellement.

■ SE POSER EN ACTEUR DYNAMIQUE DE LA RÉFLEXION

Groupama AM contribue à l'émergence et à la circulation des idées. Depuis 2004, elle organise avec le Cepii, principal centre français d'étude et de recherche en économie internationale, un colloque annuel réunissant des universitaires, des cadres supérieurs d'administrations nationales et internationales, des économistes d'entreprises ainsi que des responsables politiques. Le dernier colloque, organisé en octobre 2011, portait sur les transformations de la mondialisation. À cette occasion, Groupama AM a insisté sur la nécessité de mettre en place une nouvelle gouvernance

Zone euro : une crise de gouvernance politique et économique

Depuis près de dix ans, une collection d'ouvrages « Expertises » publie les travaux de fond de l'équipe des études économiques de Groupama AM permettant de mieux comprendre l'environnement économique et de s'y adapter.

Dans sa réflexion, Groupama AM bénéficie depuis de nombreuses années de l'expertise reconnue de Michel Aglietta, professeur émérite de l'université Paris-Ouest et conseiller économique de Groupama AM. Le huitième numéro* de la collection « Expertises » a été publié en octobre 2011, alors que la zone euro, et au-delà la construction européenne, traversaient un moment décisif de leur histoire. Les auteurs montrent que, si la zone euro vit une crise de gouvernance politique et économique sans précédent, elle peut trouver les moyens de combler les lacunes originelles du traité de Maastricht ou celles nées de sa mise en œuvre depuis douze ans. Il s'agit d'améliorer de manière déterminée son fonctionnement interne afin de stabiliser son avenir et contribuer ainsi à la construction d'une union complète, monétaire et politique, plus résiliente et plus efficace pour répondre aux chocs économiques.

* La crise de la dette souveraine en zone euro.

économique au sein de la zone euro, qui permette le retour de la croissance. La zone euro a les moyens de s'en sortir seule, mais elle a besoin d'un fédéralisme, fondé sur des règles reconnues et respectées par tous les États membres.

■ CAPITAL HUMAIN : DE LA RECHERCHE EMPIRIQUE À LA RECHERCHE ACADÉMIQUE

Pour Groupama AM, le capital humain constitue un enjeu majeur dans l'analyse des fondamentaux d'une entreprise. Les résultats d'une étude empirique menée en 2010 démontrent que le capital humain constitue un avantage concurrentiel pour les entreprises. À partir de cette étude, les analystes de Groupama AM ont développé une méthodologie pour évaluer une entreprise sur le long terme.

Pour enrichir cette étude, Groupama AM a recruté en juin 2010 un chercheur doctorant en Sciences de Gestion. Dans le cadre d'un crédit impôt recherche, celui-ci a engagé une étude académique sur l'intégration du capital humain dans l'analyse et la valorisation d'une entreprise. Ses travaux de recherche se concentrent sur la manière dont les pratiques de ressources humaines permettent de pérenniser la performance des entreprises dans un contexte économique turbulent. Face à la multiplication des chocs systémiques et aux changements de plus en plus rapides des demandes des clients, les entreprises doivent constamment s'adapter et innover. Il est donc essentiel d'identifier les déterminants d'une gestion du capital humain à même de développer l'expertise, la culture collaborative et la créativité nécessaires pour répondre à ces défis.

8

COLLOQUES
ORGANISÉS
AVEC LE CEPII

8

NUMÉROS ISSUS
DE LA COLLECTION
« EXPERTISES »



3.

UNE CONVICTION : L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



■ L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE POUR UNE PERFORMANCE DURABLE

Depuis 2001, Groupama AM est stratégiquement engagée dans l'investissement responsable (IR) qu'elle développe au cœur de ses métiers. Impliquée dans les travaux de place, Groupama AM contribue activement à la professionnalisation et au développement de l'IR. Groupama AM est notamment un membre actif de l'Association Finance Durable et Investissement Responsable (FDIR) qu'elle préside depuis 2010. Créée sous l'impulsion de l'Association Française de la Gestion financière (AFG) et regroupant une douzaine de sociétés de gestion et plusieurs institutions, cette association a pour vocation le financement de la Chaire de recherche FDIR.

La stratégie IR de Groupama AM s'est progressivement enrichie. Ses fondements restent robustes et plus que jamais adaptés aux besoins du monde de l'investissement post-crise. Elle s'inscrit dans le cadre de sa responsabilité sociale auprès de ses clients et de la collectivité, dans un souci de favoriser le développement de l'épargne longue pour un financement plus responsable et durable de l'économie. Pour Groupama AM, une entreprise sera d'autant plus performante dans la durée qu'elle intègre au cœur de sa stratégie, les enjeux ESG (environnement, social, gouvernance). Cette approche globale permet d'identifier les risques et opportunités. Indicateur avancé de l'analyse des risques, l'IR constitue plus globalement une réponse au défi d'un monde en pleine mutation.

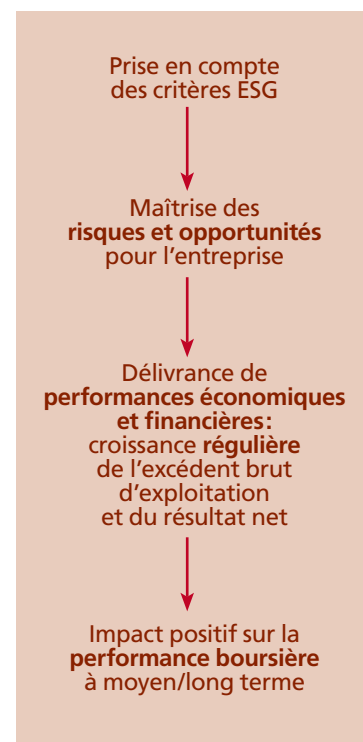
■ APPROFONDIR L'INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG

Groupama AM s'est engagée très tôt dans le développement de l'analyse extrafinancière en décidant, dès 2003, d'associer à sa recherche financière une dimension élargie à la prise en compte d'éléments ESG. Les analystes extrafinanciers ont élaboré une méthodologie d'analyse propre, qui intègre également les données fournies par les agences de notation extrafinancière. Avec la collaboration de l'ingénierie financière, les analystes IR ont ainsi construit un outil de calcul, qui leur fournit les notes ESG des émetteurs de dettes et de capital. Outre cet outil d'évaluation quantitative, les analystes extrafinanciers utilisent d'autres sources d'information externes (études valeurs et secteurs de brokers IR, rapports développement durable, presse, sites d'informations spécialisés, ONG, syndicats) et internes (rencontres avec les sociétés, collaboration aux travaux de place), qui leur permettent d'évaluer les risques et opportunités ESG des sociétés. Les analystes extrafinanciers travaillent en binôme avec les analystes financiers afin d'intégrer les enjeux ESG à l'analyse financière fondamentale des secteurs et des émetteurs. Des conférences de presse sur des thématiques sectorielles sont ainsi régulièrement organisées conjointement par les analystes financiers et extrafinanciers.

En 2012, Groupama AM revisitera l'ensemble de ses processus d'investissement pour traduire encore mieux sa volonté d'intégration des critères ESG.



8,4 Md€
ENCOURS GÉRÉS
AVEC UN OBJECTIF STRICT ISR





La mise en place d'un process interne permet de mesurer concrètement le bilan de l'intégration pour chaque type de gestion. Cette démarche, à la fois progressive et pragmatique, contribue à diffuser une culture IR au sein des équipes de gestion. La prise en compte des critères ESG s'interprète donc comme une évolution naturelle de l'approche financière, à intégrer à l'ensemble des processus d'investissement. Cette intégration s'accompagne d'un devoir de transparence sur les process d'investissement et de gestion de portefeuille, axe d'engagement majeur pour Groupama AM en 2012.

■ MAINTENIR DES FONDS ISR STRUCTURÉS ET EXIGEANTS

Au-delà de l'approche « intégration » (« main stream ») adaptée à tous les process et techniques de gestion, l'offre ISR de Groupama AM se caractérise également par une approche « niche » (core) qui fixe *a priori* des objectifs ISR précis à respecter dans la construction et la gestion de portefeuille. L'offre ISR « niche » de Groupama AM est représentée par trois produits : Euro Capital Durable, Groupama Crédit Euro ISR et Groupama État Euro ISR.



La sicav **Euro Capital Durable**, créée en 2001, est aujourd'hui la sicav Actions Euro ISR de référence du marché. Elle investit dans les meilleures valeurs ISR de l'univers éligible MSCI EMU selon l'approche de sélection positive dite « Best in Class ». Le volet extrafinancier de la sélection de valeurs s'opère par l'établissement de scores reflétant leur « qualité ISR » et par la sélection exclusive d'entreprises les plus performantes dans leur secteur d'activité en matière d'enjeux ESG. En 2011, Euro Capital Durable a de nouveau obtenu le label ISR de l'agence de notation Novethic.

Le fonds Groupama Crédit Euro ISR, lancé en décembre 2008, s'adresse aux investisseurs souhaitant allier la dimension développement durable de leur investissement et la gestion active d'un portefeuille de risque obligataire moyen/long terme investi sur des émetteurs privés de la zone euro. L'objectif de gestion est double : proposer une performance financière et une qualité extrafinancière supérieures à celles de son indicateur de référence, le Barclays Capital Euro Aggregate Corporate.

Groupama État Euro ISR, lancé en mars 2011, est un fonds investi sur les obligations d'État de la zone euro. Il a pour objectif la constitution d'un portefeuille d'obligations d'État à la fois plus vertueux et plus performant que son indicateur de référence, le Global Euro MTS. Pour ce faire, il bénéficie de toute l'expertise de Groupama AM sur la gestion des emprunts d'État, combinée à une approche ISR. La philosophie de gestion du fonds repose sur la conviction que, sur le long terme, un État qui bénéficie de meilleures notes sur les critères ISR enregistrera une croissance plus durable et moins volatile. En ce sens, Groupama État Euro ISR s'adresse à tous les investisseurs institutionnels ou privés, qui cherchent un placement tenant compte des risques sociaux, environnementaux et politiques des États.

IR : DEUX NOUVEAUX MANDATS

L'engagement de Groupama Asset Management en matière d'IR a été reconnu en 2011 par l'attribution de deux mandats gérés pour le compte de grands investisseurs institutionnels de la place : un mandat obligations crédit euro ALM pour l'ERAFP (Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique), et un mandat obligataire Aggregate pour le groupe AG2R La Mondiale.

Ces mandats ont été remportés à la suite d'appels d'offres internationaux pour lesquels plusieurs gestionnaires, reconnus pour leur expertise dans le domaine novateur de la gestion obligataire ISR, avaient été sollicités. Ces deux succès enregistrés en 2011 témoignent de la volonté de Groupama AM, précurseur dans le domaine de l'IR, de toujours servir au mieux les intérêts de ses clients.

■ UN ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

L'engagement actionnarial vise généralement à infléchir le comportement des entreprises vers un niveau de responsabilité sociétale plus élevé. Pour les investisseurs, il s'agit d'exiger de certaines entreprises qu'elles s'engagent à améliorer leurs pratiques ESG. Pour Groupama AM, l'engagement actionnarial s'articule autour de trois types d'actions :

- **la recherche d'un dialogue permanent** avec le top management des grandes capitalisations européennes lors de leur visite annuelle. La présence des analystes financiers et extrafinanciers à tout entretien organisé, constitue des moments privilégiés pour questionner l'entreprise sur ses principaux enjeux ESG et comprendre la manière dont elle y répond. Parallèlement, lors de la réalisation des études, des entretiens spécifiques peuvent être organisés, à la demande de Groupama AM, avec les directeurs du développement durable ou les directeurs des ressources humaines ;

- **une participation reconnue** au débat de place. Groupama AM tient un rôle important dans le dialogue collectif en participant et animant différents travaux. La mise en œuvre, en 2010, sous l'impulsion du FIR* d'un nouvel outil de dialogue avec les entreprises sur les questions de RSE, l'initiative « CorDial » (Corporate Dialog), s'inscrit dans cette

logique. Groupama AM s'est largement investie dans cette démarche, notamment en pilotant un groupe de travail sur l'évolution des politiques sociales des entreprises durant la crise. Cette démarche se poursuit en 2012 avec la constitution d'un groupe de travail en charge du volet environnemental. Une étude sur la prise en compte des risques environnementaux par les entreprises permettra de vérifier la cohérence entre le reporting environnemental et l'appréciation des risques, tels que décrits dans leurs documents de référence ;

- **la réalisation d'études et travaux ad hoc.** Groupama AM a participé à différents travaux (Medef, Sfaf**, ministère du Développement durable) en vue de la préparation du projet de décret de l'article 225 de la loi Grenelle 2. Groupama AM a par ailleurs publié en 2010 une étude sur le capital humain, qui l'a conduit à apparaître aux yeux de la place comme un des précurseurs dans ce domaine.

* Le Forum pour l'investissement responsable, dont Groupama AM assure la vice-présidence, a pour objet de contribuer à l'élaboration de politiques publiques concernant le développement de l'ISR, de promouvoir les pratiques d'investissement socialement responsable, de soutenir les activités de recherche et de constituer un centre de ressources dans le domaine.

** Société française des analystes financiers.



284 M€

D'ENCOURS SOUS GESTION
POUR EURO CAPITAL DURABLE
AU 31/12/2011

3 386

RÉSOLUTIONS VOTÉES
AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
DES ACTIONNAIRES EN 2011

Une politique de vote dynamique Pour Groupama Asset Management, voter aux assemblées générales des actionnaires constitue un engagement important vis-à-vis de ses clients en termes de responsabilité fiduciaire et sociale et fait partie intégrante du processus de gestion. La politique de vote, établie en 2001 et affinée chaque année, vise à promouvoir la valorisation à long terme des investissements. Elle encourage la diffusion des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle, le développement économique, la cohésion sociale et la protection de l'environnement. Ces lignes directrices de vote sont revues chaque année afin de prendre en compte l'évolution des lois et règlements, des codes de gouvernance, des pratiques de place et les recommandations des analyses internes. En 2011, Groupama AM a voté à l'occasion de 195 assemblées générales, soit un total de 3386 résolutions, dont 23 % de votes non ou abstentions. Pour Groupama AM, l'exercice des droits de vote apparaît comme un enjeu crucial de toute stratégie IR : voter aux assemblées générales est le premier acte de tout gestionnaire activement responsable.

4.

DES EXPERTISES CIBLÉES



■ UN TRAVAIL D'ÉQUIPE AU CŒUR DE LA RÉFLEXION

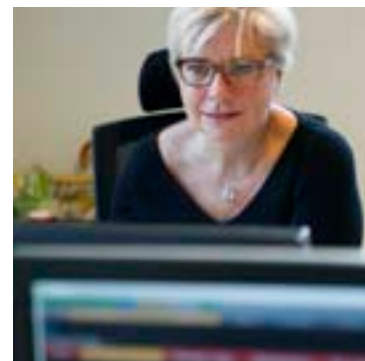
Réunis au sein d'un centre de gestion unique basé à Paris, les 50 gérants de Groupama AM partagent des convictions étayées par des savoir-faire reconnus. Ils s'appuient sur les capacités de recherche et d'analyse issues des équipes composées d'économistes, d'analystes financiers et extrafinanciers et d'ingénieurs financiers. En 2012, Groupama AM a souhaité revisiter son macroprocessus d'investissement afin de construire des portefeuilles qui s'adaptent le mieux aux objectifs d'investissement, profil de risque et horizon d'investissement de ses clients.

Ces comités mensuels sont d'abord des instances de dialogue et de débat entre expertises de recherche et de gestion. Ils ne se substituent pas à la responsabilité des gérants.

- Le comité de reporting mensuel réunit les gérants pour identifier et analyser les facteurs qui sont importants pour les marchés financiers (flux, positions, sentiments...).
- Le comité de recherche permet aux gérants de partager les analyses et conclusions des centres de recherche interne sur les sujets macrofinanciers importants pour les décisions à prendre.
- Lors des comités d'expertise (actions, taux et ALM*), les gérants élaborent les grands choix dont ils ont besoin pour construire leurs portefeuilles.
- Le comité d'allocation, qui rassemble les responsables d'expertises, assure

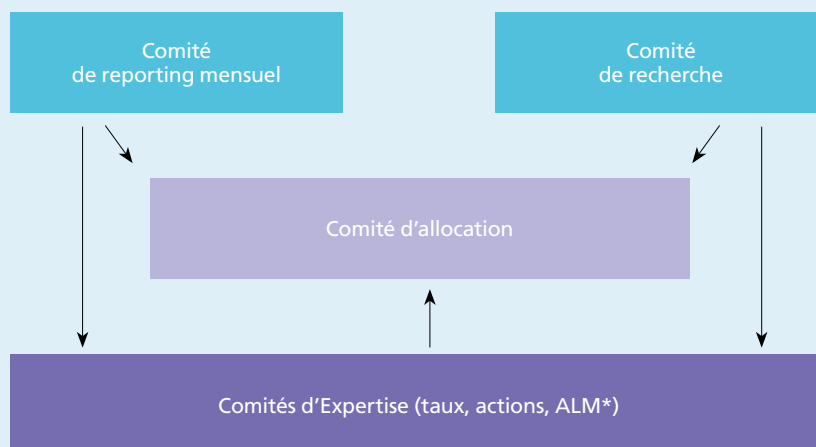
la cohérence de ces choix et définit la politique d'allocation d'actifs.

Ainsi, les solutions d'investissement proposées par Groupama AM s'appuient sur des stratégies et des processus d'investissement fondés sur une connaissance approfondie des divers instruments de marché, ainsi que sur un suivi continu de l'environnement de marché et des cycles macroéconomiques.



50
GÉRANTS
EXPÉRIMENTÉS

DES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT GUIDÉES PAR DES CONVICTIIONS PARTAGÉES PAR L'ENSEMBLE DE NOS EXPERTS



* La gestion actif/passif est souvent appelée gestion ALM: Asset Liability Management.

2

PARTENARIATS DE RECHERCHE
SUR DES GESTIONS SPÉCIFIQUES

■ DES EXPERTISES CIBLÉES

Gestion Actions

L'expertise Actions de Groupama AM repose sur une gestion active fondée sur plusieurs moteurs de performance dont, en particulier, l'allocation sectorielle et le « stock picking ». Au travers d'une approche dite « bottom-up », les gérants investissent sur les valeurs les plus prometteuses en lien avec les tendances du marché. En outre, la pertinence sectorielle des portefeuilles découle des choix de valeurs. La gestion de conviction dont font preuve les équipes de Groupama AM a pour but la recherche d'un bon rapport risque/performance dans une démarche orientée vers le long terme. Pour sa gestion des actions américaines et asiatiques, Groupama AM s'appuie aujourd'hui sur deux partenariats de recherche afin de bénéficier de l'expertise d'acteurs majeurs de l'asset management : Northern Trust Global Investments et Nomura Asset Management. Fin 2011, les encours des gestions Actions représentaient 8,5 Md€.

Gestion Taux

L'expertise Taux de Groupama AM regroupe les gestions obligataire et monétaire. La gestion obligataire s'appuie sur de nombreuses classes d'actifs : dettes souveraines de la zone euro ou internationales, obligations indexées sur l'inflation de l'euro ou internationale,

gestion crédit « Investment Grade » et gestion aggregate. Chacune de ces gestions, qui s'exerce aussi bien dans des portefeuilles ouverts que dédiés, fait l'objet d'une expertise spécifique. La gestion monétaire de Groupama AM est fondée sur une sélection rigoureuse visant à apporter une performance tenant surtout compte des besoins de qualité et de liquidité caractéristiques de ce type de gestion. Les gérants choisissent les différents instruments disponibles sur le marché (certificats de dépôts, billets de trésorerie, etc.) afin d'assurer la meilleure performance sous contraintes de liquidité des placements et de bonne dispersion. Fin 2011, les encours des gestions Taux représentaient 68 Md€, dont 50,9 Md€ pour la gestion obligataire et 17,1 Md€ pour la gestion monétaire.

Gestions Sigma

En 2011, la fusion-absorption par Groupama AM de sa filiale de multigestion Groupama Fund Pickers, a donné naissance à la direction des gestions Sigma. L'offre de gestions ainsi créée comprend les fonds de gestion directe « Total Return » et « Absolute Return », la multigestion alternative et la multigestion directionnelle. Enjeu majeur pour Groupama AM, la création des gestions Sigma a permis de faire évoluer la gamme en adéquation avec l'évolution des besoins de ses clients et prospects. En 2011, les gestions Sigma ont ainsi fermé deux fonds « Alpha » et lancé en parallèle une stratégie d'arbitrage sur actions européennes (G Fund Alpha Equity Market Neutral), avec un objectif de « performance absolue », c'est-à-dire faiblement corrélée aux marchés actions. Dans un univers très concurrentiel, les gestions Sigma de Groupama AM ont su développer une offre de produits alliant gestion absolue, Total Return et gestion flexible. Fin 2011, les encours des gestions Sigma représentaient 2,6 Md€.

Gestion dynamique d'allocation

Pour répondre aux attentes des clients et tout particulièrement des institutionnels, Groupama AM a renforcé en 2012

Collecte positive pour les gestions Sigma

en 2011 Dans un contexte de marchés financiers difficiles et volatils, les gestions Sigma ont enregistré en 2011 une collecte nette positive sur la clientèle externe, fondée notamment sur une offre de gestion flexible compétitive et robuste. Le fonds Groupama FP Flexible Allocation vise ainsi à délivrer une performance régulière et positive en profitant des périodes de marchés haussiers et en amortissant fortement les périodes de baisses. Lancé en juillet 2008, le fonds a connu trois crises majeures (faillite de Lehman en 2008, crise grecque en 2010 et crise de la zone euro en 2011) permettant de valider la robustesse du processus de gestion, avec une performance nette de + 9,1 %*.

* Performance du 31/07/2008 au 31/12/2011.

son expertise dans la construction et la gestion dynamique des portefeuilles diversifiés à risque contrôlé. Ce type de gestion propose une allocation dynamique entre différentes classes d'actifs et différentes zones géographiques, tirant ainsi parti de la pluralité des marchés financiers. Les experts de Groupama AM proposent des profils de gestion définis en fonction du degré de risque maximal auquel l'investisseur est prêt à s'exposer. Pour chaque profil de risque, une répartition souple et dynamique entre les différentes catégories d'actifs est opérée. Fin 2011, la gestion dynamique des portefeuilles diversifiés représentait 4,9 Md€.

■ DPA INVEST : UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

En septembre 2011, Groupama AM a conclu un partenariat stratégique avec la société de gestion DPA Invest. Depuis sa création, en 2000, DPA Invest a développé des méthodologies propriétaires d'allocation d'actifs, tactiques et stratégiques. Cette nouvelle alliance s'est traduite par l'intégration de nouveaux processus de gestion et par un enrichissement de l'offre de Groupama AM à destination de sa clientèle d'investisseurs institutionnels et de distributeurs européens. Ainsi, en novembre dernier Groupama AM

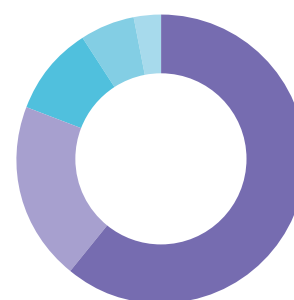
a complété sa gamme d'expertises avec un nouveau fonds Total Return innovant : Groupama Risk Premium. Il s'agit de l'unique fonds sur le marché français à utiliser les primes de risque pour gérer de façon simultanée les trois principales classes d'actifs (actions, obligations, devises) au sein d'un même fonds. La stratégie du fonds repose sur une idée forte : faire évoluer l'allocation dynamique du fonds en fonction de la cherté des actifs évaluée aux travers des primes de risque. Grâce à ce partenariat, les clients de Groupama AM peuvent bénéficier d'un savoir-faire supplémentaire en allocation d'actifs et de la méthodologie propre de son nouveau partenaire. Groupama AM répond ainsi aux attentes de ses clients, notamment ceux ayant un horizon de placements de plusieurs années et une tolérance modérée pour le risque, en leur offrant une solution complémentaire d'optimisation de leur portefeuille.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Pour plus d'informations sur les OPCVM cités, vous pouvez consulter le prospectus simplifié et la note détaillée des fonds sur le site Internet de Groupama AM : www.groupama-am.fr



8
NÉGOCIATEURS

RÉPARTITION DES ENCOURS GÉRÉS PAR CLASSE D'ACTIFS AU 31/12/2011



- 61% Obligations
- 20% Monétaire
- 10% Actions
- 6% Diversifiée
- 3% Sigma

UNE TABLE DE NÉGOCIATION BIEN ANCRÉE

Depuis juin 2009, la totalité des ordres sur des actifs négociés sur des marchés réglementés et sur les marchés de change est traitée par une équipe de huit négociateurs.

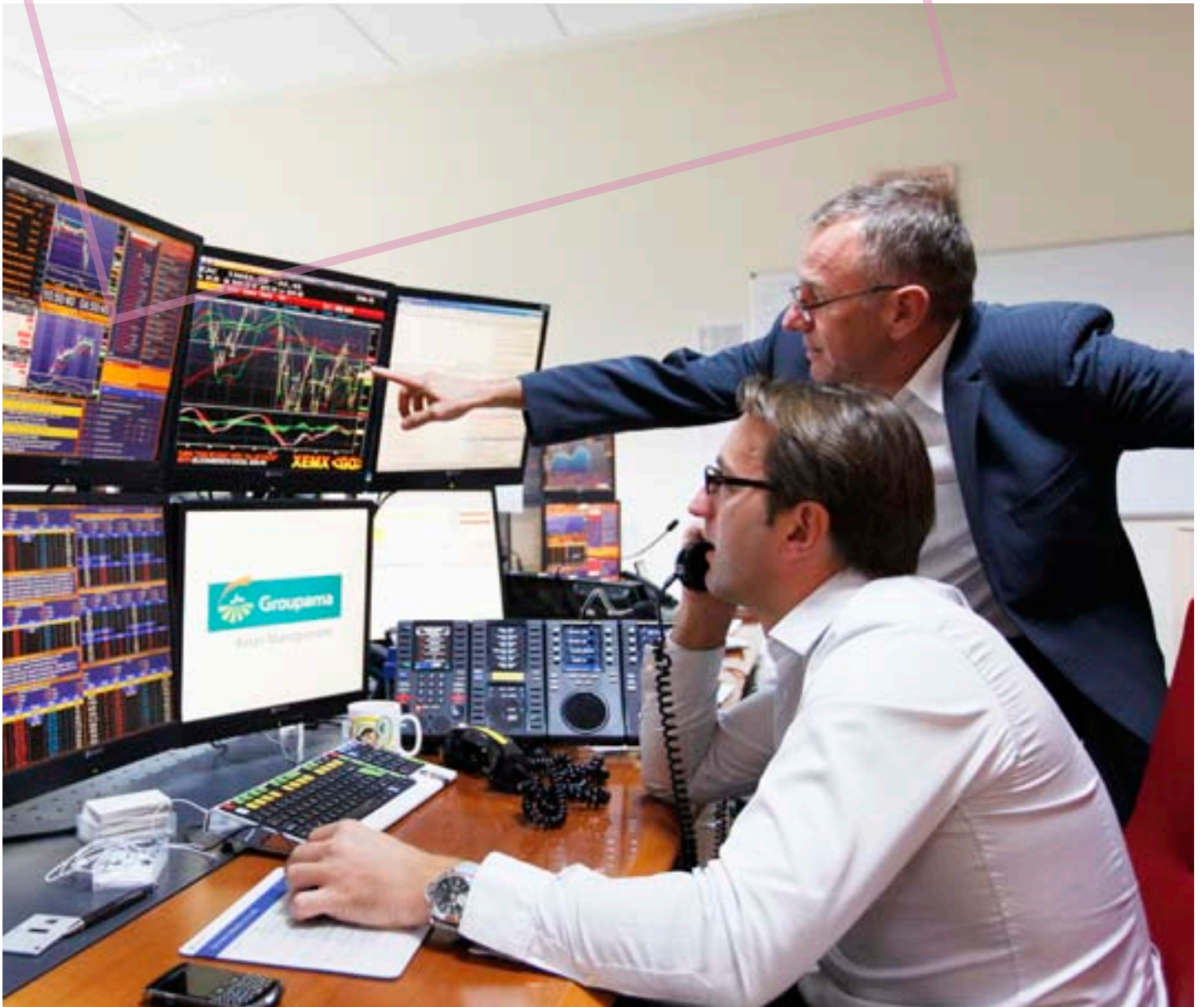
Cette centralisation des ordres apporte un service à valeur ajoutée pour les clients de Groupama AM : elle permet de sécuriser le processus de négociation et d'optimiser les coûts de transaction liés à l'exécution des ordres. Les outils à disposition

des négociateurs leur permettent en outre de produire des reportings *ad hoc*, justifiant de la « best execution », à destination des clients. En 2011, environ 95 000 transactions ont transité par la table de négociation, soit une augmentation de près de 20 % en un an.

Les informations rassemblées par la table sur les flux du marché permettent aussi de nourrir les analyses sur leurs évolutions.

5.

RESPONSABILITÉ: UNE CULTURE D'ENTREPRISE



UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE STRUCTURÉ

Le dispositif de contrôle interne de la société repose sur trois niveaux de contrôle : opérationnel, permanent et périodique.

Les contrôles de premier niveau sont réalisés, au sein de chaque département, par les équipes opérationnelles et leurs managers, qui se trouvent au cœur des différents métiers de l'entreprise. Un réseau de correspondants de contrôle interne, répartis dans les différents services, facilite le bon fonctionnement et la mise en œuvre effective et permanente de la culture de contrôle interne au sein de l'entreprise.

Les contrôles permanents de deuxième niveau sont réalisés par des entités dédiées, animées par deux RCCI (Responsables de la Conformité et du Contrôle Interne), qui interviennent chacun sur un périmètre distinct : le contrôle interne permanent (contrôle interne, contrôle des risques et sécurité des systèmes d'information) et la conformité.

Le troisième niveau est sous la responsabilité de l'Audit Interne qui s'assure de la mise en œuvre des deux premiers niveaux de contrôle. L'Audit Interne porte également un diagnostic sur le fonctionnement du dispositif de contrôle interne de la société qu'il évalue annuellement. Ce dispositif de contrôle permet de couvrir les différents types de risques de la société recensés au sein

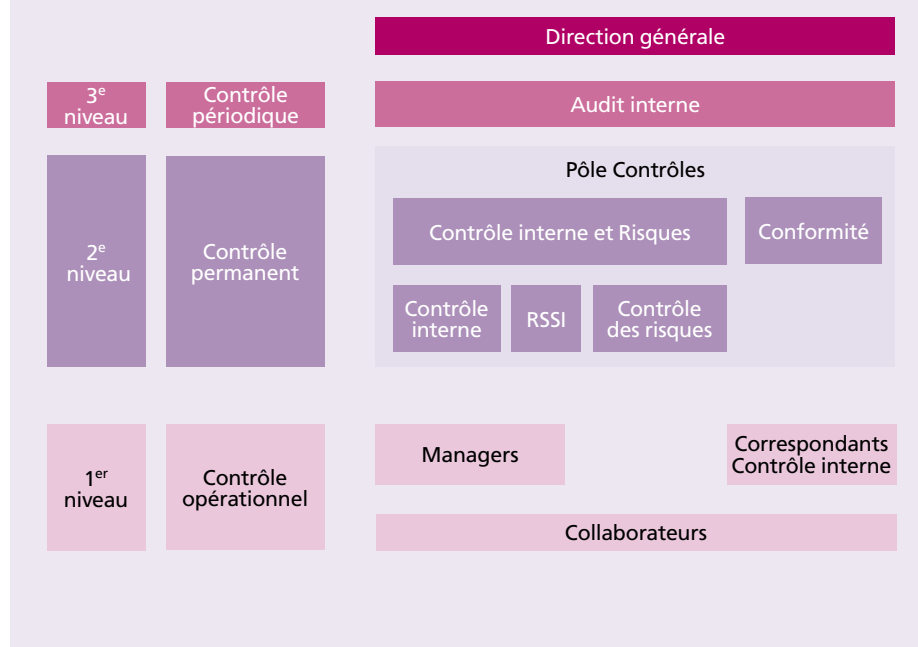
d'une cartographie régulièrement mise à jour (risques juridiques, de non-conformité, de fraude, d'investissement, opérationnels etc.).

Début 2012, Groupama AM a décidé de regrouper l'ensemble des fonctions contrôle de l'entreprise au sein d'un même pôle. Rattaché directement à la direction générale, ce nouveau pôle assure aux fonctions de contrôle une plus grande indépendance vis-à-vis des directions opérationnelles et facilite les synergies entre contrôle périodique (Audit Interne) et permanent (contrôle interne et conformité).



20
COLLABORATEURS
DÉDIÉS AUX ACTIVITÉS
DE CONTRÔLE

LES TROIS NIVEAUX DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE DE GROUPAMA AM





Le processus de gestion

La construction du portefeuille par le gérant est réalisée dans le respect de la réglementation en vigueur et du cadre de gestion adapté aux contraintes spécifiques de chaque client. Avant tout investissement, le gérant vérifie le respect des contraintes d'investissement à l'aide d'outils de gestion des risques front office. Le passage des ordres à la table de négociation s'effectue via un carnet d'ordres, paramétré pour alerter et/ou bloquer les transactions qui ne seraient pas conformes au cadre de gestion.



DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES POUR UN CONTRÔLE RIGOREUX DE L'ENSEMBLE DES RISQUES

Dans un environnement de marchés financiers difficiles, la confiance des clients est primordiale. L'organisation du dispositif de contrôle interne mis en place par Groupama AM intègre des équipes spécialisées, chargées de sécuriser les opérations afin de limiter la survenance de risques.

Le contrôle des risques est en charge du contrôle de deuxième niveau des risques d'investissement (gestion financière des portefeuilles OPCVM et mandats). Il est organisé autour de deux fonctions complémentaires :

- le **contrôle du cadre de gestion**, qui veille à vérifier le respect des limites d'investissement (réglementaires, spécifiques, contractuelles, internes) ;
- le **risk management**, qui veille à la maîtrise des risques de gestion financière (risques de marché, de crédit, de contrepartie, de liquidité) et exerce un rôle d'expertise en matière de contre-valorisation des instruments « dérivés complexes ».

L'équipe Conformité assure la maîtrise des risques réglementaires, juridique, de réputation, de non-respect de la conformité ou de non-respect des normes de place ainsi que la lutte anti-blanchiment.

Enfin, le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information) assure la maîtrise des risques liés à la sécurité des systèmes d'information. Rattachée au RCCI Contrôle permanent, la fonction de RSSI constitue une brique du dispositif de contrôle et de maîtrise des risques.

DES RISQUES SOUS CONTRÔLE

La gouvernance mise en place au sein de Groupama AM encadre le suivi des risques et veille à l'application

des procédures internes. Elle s'articule autour des comités suivants.

Le comité mensuel des risques traite des risques liés à la gestion financière des portefeuilles.

- Il supervise le suivi du respect du cadre de gestion (ratios réglementaires, spécifiques et internes) et coordonne les demandes de régularisations.
- Il suit spécifiquement les risques de contrepartie, de liquidité, la valorisation des produits complexes, les couples « rendement/risque » ainsi que l'avancement des nouveaux outils de risque ou de valorisation spécifique.

Le comité de contrôle interne pilote la cohérence et l'efficacité de l'ensemble du dispositif de contrôle interne. C'est lui qui évalue les différentes zones de risques au sein de la société.

Au-delà de ces comités, **le comité d'audit**, émanation du Conseil d'administration, prend connaissance et examine notamment les sujets suivants :

- les comptes annuels audités ;
- le rapport sur l'évaluation du dispositif de contrôle interne ;
- le programme de travail et les activités de l'Audit Interne ;
- le plan de contrôles et l'activité du contrôle interne et de la conformité.

UNE ORGANISATION RECONNUE

Depuis plusieurs années, des organismes de contrôle indépendants ont reconnu explicitement la qualité de la gestion de Groupama AM, la rigueur de ses process et la maîtrise de ses risques.

SAS 70 : un standard international incontournable

La norme professionnelle SAS 70 (Statement on Auditing Standards Number 70) représente un standard international pour la description du dispositif de contrôle interne d'un prestataire de services, réalisée par un auditeur indépendant qualifié. En procédant aux vérifications

SAS 70, menées par un cabinet international, Groupama AM confirme son engagement et sa volonté d'offrir à ses clients un niveau de maîtrise des principaux risques opérationnels, conforme aux standards internationaux. Groupama AM a vu sa certification SAS 70 renouvelée au 31 mars 2011. Le processus de certification continue dans le cadre de la nouvelle norme ISAE 3402 entrée en vigueur le 15 juin 2011.

GIPS : une norme de qualité

S'appliquant à la présentation des performances d'actifs gérés pour compte de tiers, les normes GIPS (Global Investment Performance Standards) permettent de donner une image fidèle et complète des performances passées et garantissent une information transparente et comparable à l'international. La certification confirmée en 2011 par un organisme indépendant atteste la conformité de Groupama AM aux normes GIPS au 31 décembre 2010.

Fitch Ratings

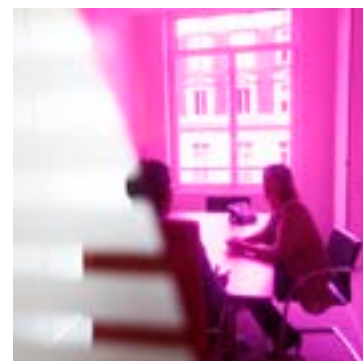
En 2011, la note M2 de Groupama AM a été confirmée par les analystes de Fitch Ratings. Cette note reflète la résistance du modèle de développement de l'entreprise dans un contexte difficile, la qualité des processus de gestion, soutenue par des moyens de recherche et, enfin, les progrès importants réalisés sur la plate-forme technologique et opérationnelle. La note intègre également l'offre traditionnelle de savoir-faire bien maîtrisés, l'expérience dans le domaine de la gestion d'actifs et une base stable d'investisseurs.

■ LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES : UNE DYNAMIQUE POSITIVE

Chez Groupama AM, le capital humain est une des clés essentielles de notre réussite : la plus grande attention est donc portée à la motivation des collaborateurs. Cela se traduit, d'une part,

par le développement des compétences, avec un effort particulier porté sur la formation (68,5 % des collaborateurs ont été formés en 2011, la dépense engagée étant plus du double de l'obligation légale) et sur la mobilité interne permettant, notamment, des parcours variés. D'autre part, la responsabilisation de chacun est favorisée à travers la fixation annuelle d'objectifs individuels clairs et motivants, dotés d'indicateurs de mesure.

La politique de rémunération est directement liée à ces évaluations, la rendant ainsi adaptée, c'est-à-dire objectivée et encadrée. Elle rétribue tant l'implication et les résultats individuels que le sens de la responsabilité et l'esprit d'équipe. La cohérence de ces différentes actions dans la durée fait la force de la politique des ressources humaines de Groupama Asset Management.



39 ANS
ÂGE MOYEN DANS
L'ENTREPRISE

LES OUTILS APT ET UBS DELTA

Les gérants disposent d'outils de construction de portefeuille performants (l'outil APT, Advanced Portfolios Technologies pour les marchés d'actions) permettant d'optimiser les budgets de risques de chaque portefeuille. Cet outil, fondé sur la théorie des prix d'arbitrage (Ross, 1976), permet de mesurer le risque *ex ante* d'un portefeuille, risque absolu ou relatif à un benchmark, et de décomposer ce risque suivant des variables explicatives. En complément d'APT (utilisé principalement sur les actions), Groupama Asset Management a installé l'outil UBS Delta pour mieux

apprécier les risques sur les obligations, titres monétaires et obligations convertibles. Des indicateurs quantitatifs sont produits quotidiennement à destination des gérants et du contrôle des risques, qui en font une analyse conduisant à un véritable « monitoring » de risques des portefeuilles. L'outil UBS Delta permet en outre de systématiser l'analyse du risque de liquidité : une notation des portefeuilles est ainsi réalisée mensuellement permettant de hiérarchiser le niveau de liquidité des OPCVM entre eux et de le positionner vis-à-vis de celui de leur indicateur de référence.

RAPPORT FINANCIER 2011

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

ACTIF

en euros	Exercice au 31/12/2011			Exercice au 31/12/2010
	Brut	Provisions et Amortissements	Net	
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles	71 918 071,04	(6 500 748,11)	65 417 322,93	63 893 601,34
Immobilisations corporelles	6 261 562,30	(3 158 969,39)	3 102 592,91	5 420 191,89
Immobilisations financières	3 244 515,41	0,00	3 244 515,41	4 449 802,41
Total actif immobilisé	81 424 148,75	(9 659 717,50)	71 764 431,25	73 763 595,64
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	319 164,00		319 164,00	72 247,25
Créances	1 171 538,51		1 171 538,51	1 936 299,48
Autres	21 309 996,76		21 309 996,76	25 799 469,98
Valeurs mobilières de placement	45 327 853,99	(473 714,45)	44 854 139,54	53 436 960,64
Disponibilités	19 082 590,01		19 082 590,01	5 884 771,88
Total actif circulant	87 211 143,27	(473 714,45)	86 737 428,82	87 129 749,23
Charges constatées d'avance	2 600 773,72		2 600 773,72	2 508 190,85
TOTAL GÉNÉRAL	171 236 065,74	(10 133 431,95)	161 102 633,79	163 401 535,72

PASSIF

en euros	Exercice 2011	Exercice 2010
Capitaux propres		
Capital	1 878 910,00	1 878 910,00
Prime d'émission	63 330 914,68	63 330 914,68
Réserve légale	187 891,00	187 891,00
Report à nouveau	25 070 970,77	24 836 626,26
Résultat de l'exercice	23 043 689,00	26 296 644,51
Total capitaux propres	113 512 375,45	116 530 986,45
Provisions pour risques et charges	766 768,23	394 500,00
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	35 939,41	509 618,87
Dettes fiscales et sociales	24 857 473,37	25 448 950,66
Autres dettes	21 930 077,33	20 517 479,74
Total dettes	46 823 490,11	46 476 049,27
TOTAL GÉNÉRAL	161 102 633,79	163 401 535,72

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2011

en euros	Exercice au 31/12/2011	Exercice au 31/12/2010
Produits d'exploitation		
Prestations de services	155 031 650,62	156 735 905,50
Production immobilisée	3 479 473,38	824 441,14
Reprises sur amort. & prov., transfert de charges	123 808,00	445 000,00
Autres produits	31 581,84	1 375 918,41
Total produits d'exploitation	158 666 513,84	159 381 265,05
Charges d'exploitation		
Achats et Charges externes	79 740 055,43	77 316 678,60
Impôts et taxes	4 873 004,01	4 351 319,88
Charges de personnel	40 317 099,02	36 681 923,92
Autres charges	64 411,29	8 192,27
Dotation aux comptes d'amortissements et provisions	2 991 159,03	3 467 497,66
Total charges d'exploitation	127 985 728,78	121 825 612,33
Résultat d'exploitation	30 680 785,06	37 555 652,72
Produits financiers	4 718 607,68	3 376 696,47
Charges financières	475 162,15	162 605,52
Résultat financier	4 243 445,53	3 214 090,95
Produits exceptionnels	2 447 929,75	307 659,65
Charges exceptionnelles	2 763 712,20	188 466,07
Résultat exceptionnel	(315 782,45)	119 193,58
Impôts sur les bénéfices	9 461 952,67	11 848 723,13
Participation des salariés	2 102 806,47	2 743 569,61
RÉSULTAT NET	23 043 689,00	26 296 644,51

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ

Au cours des cinq derniers exercices

	2011	2010	2009	2008	2007
I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social (en euros)	1 878 910	1 878 910	1 878 910	1 878 910	1 878 910
b) Nombre d'actions émises	12 122	12 122	12 122	12 122	12 122
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES EN EUROS					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	155 031 651	156 735 906	149 884 123	133 702 356	148 954 626
b) Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	35 686 421	41 154 329	38 081 692	29 067 183	43 315 240
c) Impôts sur les bénéfices	9 461 953	11 848 723	11 834 091	7 018 090	13 434 851
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	23 043 689	26 296 645	22 926 406	19 186 769	28 308 915
e) Montant des bénéfices distribués	20 364 960*	26 062 300	17 031 410	17 031 410	28 304 870
III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION EN EUROS					
a) Bénéfice, après impôts, mais avant amortissements et provisions	2 163,38	2 417,56	2 165,29	1 818,93	2 464,97
b) Bénéfice, après impôts, amortissements et provisions	1 900,98	2 169,33	1 891,31	1 582,81	2 335,33
c) Dividende versé à chaque action	1 680,00*	2 150,00	1 405,00	1 405,00	2 335,00
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	308	287	272	269	226
b) Montant de la masse salariale (en euros)	27 265 718	22 158 055	23 496 426	21 142 725	16 455 930
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux : Sécurité sociale, œuvres sociales, etc. (en euros)	13 051 381	12 384 604	12 367 468	11 254 600	9 382 182

*Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale du 23 mai 2012.

ANNEXE DE L'EXERCICE 2011

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont le total est de 161 102 633,79 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte et dégageant un bénéfice de 23 043 689,00 €.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

Les notes et tableaux présentés dans les pages suivantes font partie intégrante des comptes annuels, arrêtés par le conseil d'administration.

La succursale espagnole, créée en 2008 et domiciliée à Madrid afin de développer une activité commerciale et de promouvoir les OPCVM gérés par Groupama Asset Management Paris, a dégagé un résultat négatif de 166 898,61 €.

L'année 2011 a été marquée par la fusion-absorption de Groupama Fund Pickers par Groupama Asset Management en date du 15 avril avec un effet rétroactif fiscal et comptable au 1^{er} janvier 2011. Cette opération de fusion a généré un boni de fusion de 3 516 686,24 €.

De plus, en date du 29 mars, Groupama Asset Management a procédé à la cession de matériels et de logiciels informatiques pour un montant de 2 138 419,00 € HT correspondant à leur valeur nette comptable en date du 31 décembre 2010.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été établis en application des normes, des principes et des méthodes du plan comptable général de 1999 (arrêté du 22 juin 1999) ainsi que du Code de commerce. Les comptes annuels de l'exercice clos

le 31 décembre 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

MÉTHODES COMPTABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

– Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition et amortis sur un an, trois ans et cinq ans linéaires suivant leur durée d'utilisation anticipée.

Le fonds de commerce et le mali de fusion sont enregistrés selon les contrats d'apport et de fusion.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement, qui inclut les dépenses externes activables directement affectables au projet.

Ils sont amortis à compter de leur date d'achèvement sur leur durée probable d'utilisation.

– Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition et sont amorties selon la nature des biens concernés.

Elles sont amorties sur dix ans linéaires pour les agencements, sur trois ans linéaires pour le matériel de bureau, sur trois ans dégressifs, ou trois ou cinq ans

linéaires, pour le matériel informatique et sur dix ans linéaires pour le mobilier de bureau.

– Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition ou pour leur valeur de décaissement d'origine.

Lorsque la valeur vénale des titres inscrits à l'actif du bilan est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée pour chaque titre à hauteur du risque encouru.

– Créances

Les créances sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur nominale.

– Dettes

Les dettes sont inscrites au passif du bilan pour leur valeur nominale.

– Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les comptes bancaires et disponibilités en devises sont convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

– Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur inscrite à l'actif du bilan.

■ CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 12 122 actions de 155 € chacune. Il est entièrement libéré.

■ ÉTAT DES PROVISIONS

En euros	En début d'exercice	Dotation	Reprise	Solde fin d'exercice
Provisions pour risques et charges	394 500,00	496 076,23	- 123 808,00	766 768,23
Provisions pour dépréciation des titres	160 285,70	473 714,45	- 160 285,70	473 714,45
Total	554 785,70	969 790,68	- 284 093,70	1 240 482,68

Les provisions pour risques et charges 2011 correspondent intégralement à des provisions pour litiges à caractère prud'homal.

■ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En euros	Solde début d'exercice	Acquisitions de l'exercice	Cession de l'exercice	Mise au rebut	Solde clôture de l'exercice
Logiciels	11 299 048,13	360 150,71	-1 338 884,75	-38 930,69	10 281 383,40
Logiciels en cours	592 789,76	3 479 473,38			4 072 263,14
Fonds de Commerce	52 443 308,35				52 443 308,35
Mali de fusion	5 121 116,15				5 121 116,15
Total	69 456 262,39	3 839 624,09	-1 338 884,75	-38 930,69	71 918 071,04

En 2011, le montant des acquisitions s'élève à 3 839 624,09 € dont 3 479 473,38 € au titre de la production immobilisée. Le montant des cessions s'élève à 1 338 884,75 €.

La production immobilisée est passée de 592 789,76 € à 4 072 263,14 €. Il s'agit uniquement de la mise en œuvre du projet Khéops (logiciel développé en interne) démarré à la fin de l'année 2010.

La mise en œuvre de production de ce logiciel a été effectuée sur toute l'année 2011 et devrait s'achever en juin 2012.

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Catégories de titres	Solde début d'exercice	Acquisitions de l'exercice	Cession de l'exercice	Mise au rebut	Solde clôture de l'exercice
Agencement	4 869 172,32				4 869 172,32
Matériel de bureau	289 478,05				289 478,05
Matériel informatique	4 515 220,88		-4 245 811,76	-48 677,82	220 731,30
Mobilier bureau	882 180,63				882 180,63
Total	10 556 051,88	0,00	-4 245 811,76	-48 677,82	6 261 562,30

Le montant des cessions s'élève à 4 245 811,76 €.

■ IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Catégories de titres	Solde début d'exercice	Acquisitions de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Solde clôture de l'exercice
Titres de participations	3 276 899,20		-1 200 000,00	2 076 899,20
Titres immobilisés	100,00			100,00
Dépôts de garantie	1 172 803,21		-5 287,00	1 167 516,21
Total	4 449 802,41	0,00	-1 205 287,00	3 244 515,41

La diminution de 1 200 000,00 € provient de la fusion-absorption de Groupama Fund Pickers par Groupama Asset Management.

■ FONDS COMMERCIAL

Le fonds de commerce s'élève à 52 443 308,35 €. Il résulte de l'apport de l'activité de gestion des OPCVM provenant de GAN Asset Management, société fusionnée et absorbée par Groupama Asset Management en 1999. Le mali de fusion de 5 121 116,15 € provient de la fusion-absorption de la société Groupama Gestion par Groupama Asset Management en 2005.

■ TABLEAU DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

État des créances (en euros)	Montant brut	À moins d'un an	À plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances sur titres immobilisés	0,00		0,00
Prêts	0,00		0,00
Dépôts de garantie	1 167 516,21		1 167 516,21
Actif circulant			
Avances fournisseurs	319 164,00	319 164,00	
Créances clients	1 171 538,51	1 171 538,51	
Autres créances	21 309 996,76	21 309 996,76	
Charges constatées d'avance	2 600 773,72	2 600 773,72	
TOTAL GÉNÉRAL	26 568 989,20	25 401 472,99	1 167 516,21

Le poste Autres créances s'élève à 21 309 996,76 €, dont 21 021 450,67 € correspondant aux produits à recevoir sur les mandats et les OPCVM dont la facturation interviendra sur le prochain exercice mais dont la réalisation correspond à l'exercice 2011.

État des dettes (en euros)	Montant brut	À moins d'un an	À plus d'un an
Dettes auprès des établissements de crédit	0,00	0,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 939,41	35 939,41	
Dettes fiscales et sociales	24 857 473,37	24 857 473,37	
Autres dettes	21 930 077,33	21 930 077,33	
Dettes sur immobilisations	0,00	0,00	
TOTAL GÉNÉRAL	46 823 490,11	46 823 490,11	

Le poste Autres dettes qui s'élève à 21 930 077,33 € correspond essentiellement aux charges à payer, notamment sur les rétrocessions de commissions, qui seront facturées sur le prochain exercice mais dont la réalisation correspond à l'exercice 2011.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Groupama Asset Management S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

■ I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

■ II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

■ III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 mars 2012

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Marie-Christine Jetil

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

*Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2011.*

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L.225-38 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

■ CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

■ CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*Conventions approuvées au cours d'exercices
antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant
l'exercice*

En application de l'article R 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- Contrat d'étude, de conseil et de suivi de portefeuilles de participations conclu avec Groupama Private Equity en date du 10 avril 2000. Cette convention a été autorisée par le conseil de surveillance en date du 24 mars 2000.

Dans le cadre de cette convention, votre société a versé une rémunération de 118 483,71 € TTC.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 mars 2012

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Marie-Christine Jetil

PROJETS DE RÉSOLUTIONS

Assemblée générale ordinaire 23 mai 2012

■ PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 23 043 689,00 € tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites par les comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne en conséquence aux membres du conseil et au commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

■ DEUXIÈME RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 225-38 du Code de commerce, l'assemblée générale en approuve les termes.

■ TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat distribuable de 48 114 659,77 € composé du bénéfice de l'exercice de 23 043 689,00 € augmenté du report à nouveau antérieur créditeur de : 25 070 970,77 €

de la façon suivante :

– à titre de distribution de dividendes aux actionnaires 20 364 960,00 €

– le solde en totalité au report à nouveau ainsi porté à 27 749 699,77 €

Le dividende net par action s'élève à 1 680,00 € pour chacune des 12 122 actions composant le capital social, étant précisé que :

nous vous proposons que le dividende soit mis en paiement le 29 mai 2012, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividendes	Avoir fiscal actionnaires hors groupe d'intégration	Avoir fiscal actionnaires intégrés fiscalement
2008	1 405 €	NA	NA
2009	1 405 €	NA	NA
2010	2 150 €	NA	NA

■ QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ratifie la nomination par cooptation de M. Arthur Chabrol en qualité d'administrateur.

■ CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ratifie la nomination par cooptation de M. Benoît Maes en qualité d'administrateur.

■ SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ratifie la nomination par cooptation de M. Guy Lavigne en qualité d'administrateur.

■ SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités nécessaires.



Pour en savoir plus
sur Groupama AM et sa filiale,
son offre et les performances
des fonds :

www.groupama-am.fr (français)
www.groupama-am.com (anglais)
www.groupama-am.it (italien)

Document réalisé par le service communication de Groupama AM – Tél. : 01 44 56 76 76 – achevé de rédiger le 30 mars 2012.
Une version anglaise du document est disponible sur demande.

Conception et réalisation **LIGARIS**
Philippe Abergel, Jean-François Labat, Bruno Paget



Ce document utilise du papier couché sans bois Condat Silk, certifié PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), garantissant la gestion durable des forêts. Il a été imprimé par un imprimeur Imprim'vert, c'est-à-dire qui s'est engagé à ne plus utiliser de produits toxiques, et à sécuriser la collecte, le stockage et le traitement des produits et déchets dangereux.



GESTIONNAIRE ACTIVEMENT RESPONSABLE



UNE SOCIÉTÉ
DU GROUPE



Groupama

58 bis, rue La Boétie
75008 Paris
Tel: (+33) (0)1 44 56 76 76 - Fax: (+33) (0)1 56 59 41 86
www.groupama-am.fr